

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 17 juin 2024, 18 h 30, à la salle du conseil.

**SONT PRÉSENTS :**

---

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Pierre Bourget
	Victor Fournier
	Karine Goulet
	Renée Thiboutot
	Steve Fontaine
	Réjean Fournier

**ABSENCE (S) :**

---

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

---

Directrice générale par intérim	Jennifer Melançon
Greffière par intérim	Sylvie Lafleur

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Résolution no 2024-184*

Le maire, Yves Dubé constatant le quorum, ouvre la séance à 18 h 30.

Il est proposé par Monsieur Pierre Bourget, appuyé par Madame Renée Thiboutot et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**3. CORRESPONDANCE**

**3.1 Dépôt et approbation des recommandations du comité Reconnaissance et dons**

*Résolution no 2024-185*

ATTENDU la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes adoptée par la Ville de La Sarre le 13 février 2018;

ATTENDU les recommandations du Comité d'analyse pour les demandes reçues;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Victor Fournier, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

**D'approuver les demandes suivantes :**

Ligues de Softball Abitibi-Ouest : 60 clôtures, 2 lavabos portatifs, 1 bar, 2 bacs en aluminium, cache-fils et estrades

Valeur de plus de 1 000 \$

#### 4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

##### 4.1 Demande de fermeture de la 3e Rue Est - Match des 4 Chevaliers Fondation Docteur-Jacques-Paradis

Résolution no 2024-186

ATTENDU la tenue du match des 4 Chevaliers organisée par la Fondation Docteur-Jacques-Paradis le 6 juillet 2024;

ATTENDU QUE cette activité se tiendra au terrain de balle situé sur la 3e Rue Est;

ATTENDU QUE la Ville de La Sarre tient à assurer la sécurité de tous lors de cet événement;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyé par Monsieur Réjean Fournier;

D'approuver la fermeture de la 3<sup>e</sup> Rue Est au niveau de la 11<sup>e</sup> Avenue et de la 9<sup>e</sup> Avenue pour l'activité "Match des 4 Chevaliers" de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis le 6 juillet 2024.

#### 5. TRÉSORERIE

##### 5.1 Modification Résolution 378-2022 - Adoption du budget

Résolution no 2024-187

ATTENDU la présentation faite par le maire Monsieur Yves Dubé, du budget d'opération de la Ville de La Sarre pour son exercice financier 2023;

REVENUS	MONTANT
Taxes	10 219 925 \$
Compensation tenant lieu de taxes	760 858 \$
Transferts	1 339 565 \$
Services rendus	901 412 \$
Imposition de droits	234 050 \$
Amendes et pénalités	173 500 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	126 250 \$
Autres revenus	126 334 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>13 881 894 \$</b>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES	MONTANT
Administration générale	2 404 457 \$
Sécurité publique	1 667 364 \$
Transport routier	2 775 971 \$
Hygiène du milieu	2 777 951 \$
Santé et bien-être	70 120 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	551 214 \$
Loisirs et culture	3 017 553 \$
Frais de financement	233 395 \$
Amortissement	2 305 570 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 803 595 \$</b>

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Karine Goulet, appuyée par Monsieur Victor Fournier;

QUE le budget d'opération de la Ville de La Sarre pour son exercice financier 2023, totalisant 13 881 894 \$, soit adopté tel que présenté.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Résolution no 2024-188*

La prochaine séance est prévue le 9 juillet 2024 à 19 h et sera à nouveau diffusée en direct sur notre page Facebook.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Pierre Bourget, appuyé par Madame Renée Thiboutot;

Que l'assemblée soit levée à 18 h 40.

Yves Dubé  
Maire

Sylvie Lafleur  
Greffière par intérim